

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES<br/>DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL<br/>MUNICIPAL DE LUZECH</b> | <b>Délibération</b> |
|   |   | <b>N° 2023_7_11</b> |

Convocation du 22 juin 2023

Le vingt-sept juin 2023 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Gérard ALAZARD, M. Pierre BALTENWECK, M. Pierre BORREDON, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Lydie LAFON, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Delphine AZNAR  
M. Pascal PRADAYROL

**ÉTAIENT ABSENTS :**

**EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Mme Christine CALVO a donné procuration à M. Bernard PIASER  
M. Floréal CARBONIE SUILS a donné procuration à M. Pierre BORREDON  
Mme Claudine AUDOIN a donné procuration à M Gérard ALAZARD

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** M. Pierre BALTENWECK

**LA SÉANCE SE POURSUIVANT**

**Délibération n° 2023\_7\_11 : Avenant n° 1 au lot n° 4 (SARL METALLERIE BOURDONCLE) du marché de travaux de rénovation de la Résidence autonomie Aline DRAPPIER induisant une moins-value**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de signer un avenant n° 1 au lot n° 4 (SARL METALLERIE BOURDONCLE) du marché public à procédure adaptée (MAPA) n° TR-ResidA dont l'objet est la rénovation de la Résidence Aline DRAPPIER. En effet, certaines prestations prévues au marché passé avec cette entreprise ont été ajoutées et supprimées à la demande de la Commune.

Ainsi, Monsieur le Maire précise aux élus présents que :

- le montant des travaux de base du lot n° 8 est de 23 587,30 € HT ;
- le montant des travaux en hausse est de 8 597,95 € HT ;
- le montant des travaux en baisse est de - 15 228,16 € HT ;
- le nouveau montant du lot n° 8 est de 16 957,09 € HT.

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2021\_4\_1 du 30 juin 2021 attribuant le lot n° 4 Serrurerie du marché de travaux précité à l'entreprise SARL METALLERIE BOURDONCLE pour un montant de 23 587,30 € HT, soit 25 431,73 € TTC,

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- d'approuver l'avenant n° 1 au lot n° 4 du MAPA TR-ResidA précisant les montants des travaux en hausse demandés, à conclure entre la Commune et l'entreprise SARL METALLERIE BOURDONCLE;
- de constater la moins-value d'un montant de 6 630,21 € HT, soit 6 995,65 € TTC engendrée par les modifications de prestations prévues à l'avenant n° 1 précité ;
- d'approuver le nouveau montant du lot n° 4 du MAPA TR-ResidA s'élevant désormais à 16 957,09 € HT, soit 18 436,08 € TTC (27,51 % de baisse).

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** l'avenant n° 1 au lot n° 4 du MAPA TR-ResidA précisant les montants des travaux en hausse demandés, à conclure entre la Commune et l'entreprise SARL METALLERIE BOURDONCLE;
- **de constater** la moins-value d'un montant de 6 630,21 € HT, soit 6 995,65 € TTC engendrée par les modifications de prestations prévues à l'avenant n° 1 précité ;
- **d'approuver** le nouveau montant du lot n° 4 du MAPA TR-ResidA s'élevant désormais à 16 957,09 € HT, soit 18 436,08 € TTC (27,51 % de baisse).
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment l'avenant n° 1 au lot n° 4 du MAPA TR-ResidA ;

| n exercice | Votants                           | Nombre de suffrages exprimés               |
|------------|-----------------------------------|--|
| 16         | Présents : 11<br>Procurations : 3 | Pour : 14<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 |

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

|  |   |
|--|---|
| REÇU EN PREFECTURE LE :<br>05/07/2023<br><br>DATE DE MISE EN LIGNE :<br>06/07/2023 | Pour expédition conforme,<br><br>Le Maire,<br><br>Monsieur Bernard PIASER |
|--|---|